

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Inspection et surveillance.* — *Places au concours.* — *Bureau de placement.* — *Nécrologie.* — *Echichens.* — *F.F.* — *Dans les sections.* — *Cours de chant sacré.* — GENÈVE : *Caisse maladie et invalidité.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — U. I. P. G. - DAMES : *Compte rendu de l'assemblée générale du 30 mars.* — NEUCHÂTEL : *Départ.* — *Une motion repoussée.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. DOTTRENS : *Des questions en histoire naturelle.* — P. DESCŒUDRES : *Enseignement du calcul élémentaire.* — OPINIONS. — POÉSIE. — COMMUNIQUÉS.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

INSPECTION ET SURVEILLANCE

Quelques extraits tirés du rapport de la Conférence annuelle des délégués de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs.

« ...Le rôle de l'inspecteur, tel que nous le comprenons, nous, instituteurs, est d'encourager les maîtres, de les aider dans leur travail et de leur offrir toutes les possibilités d'élargir leur culture. L'instituteur, qui est souvent le seul intellectuel du village, un intellectuel qui n'est pas toujours estimé à sa juste valeur, risque de perdre cette valeur intellectuelle dans le village s'il n'est pas aidé dans son perfectionnement culturel professionnel...

» ...Quant aux relations avec les maîtres... l'inspecteur n'est plus le contrôleur qui surveille sans connaître ; il est l'animateur, celui qui dans les écoles éveille l'esprit des maîtres et des enfants ; il est le conseiller et l'ami, et non celui qui se limite à enregistrer et à totaliser les fautes, les erreurs et les défaillances... »

Et, en lisant M. Félix Thomas : *l'Inspecteur idéal* : « Je me représente un homme d'une très grande courtoisie, de cette courtoisie que donne une bonne éducation première et que les petites vilénies de l'existence ne réussissent pas à effacer ; un homme d'une bienveillance et d'une autorité si réelles et si visibles qu'elles inspirent tout de suite la confiance et le respect.

» Je me le représente entrant dans ma classe, non comme une menace, mais comme un encouragement, écoutant le maître lorsqu'il parle, indiquant d'un geste discret son approbation aux bons endroits, dissimulant soigneusement ses impressions aux mauvais ; redoutant par dessus tout d'amoindrir et d'humilier le maître devant les enfants

qui doivent le respecter. Je me le représente prenant lui-même la parole, interrogeant et fournissant ainsi au maître l'occasion de montrer plus librement la souplesse de son esprit, son sang-froid, sa connaissance de l'âme des enfants, mais sans que la classe puisse soupçonner cette ruse très permise et dont tous peuvent bénéficier.

» Je me le représente, la classe terminée, me donnant des conseils, me signalant mes défauts, soulignant mes qualités et écoutant, sans ennui apparent, mes projets, mes vœux de réforme, mes critiques et peut-être mes plaintes.

» Je me le représente, enfin, hors du collège, dans les bureaux du Ministère, et dans les Comités où nos intérêts se discutent, libre de tout préjugé d'école ou de parti et assez indépendant pour ne souffrir d'autre pression que celle de sa conscience.

» Un tel inspecteur ne serait point infaillible, — il dispose de si peu de temps pour nous étudier ! — Mais il aurait certainement l'affection et le respect de tous, et son ministère serait bienfaisant. »

Ch. G.

PLACES AU CONCOURS

Institutrices : Ecublens s. Morges. — Jongny. — Ormonts-Dessus.
Maîtresse de travaux à l'aiguille : Bremblens (26 avril).

BUREAU DE PLACEMENT

Instituteur de la ville de Berne désire placer en échange à Lausanne ou environs immédiats, son fils qui suivrait l'Ecole de commerce. Adresser les offres au Bureau de placement S. P. V., *Faoug*.

NÉCROLOGIE

† **Louis Lavanchy, professeur.** — Tous ceux qui ont eu le privilège d'avoir comme maître de français Louis Lavanchy ont été, par sa mort, douloureusement atteints. Ce n'est pas seulement un maître, c'est-à-dire un chef, que nous avons perdu, mais un ami. Il a dépensé le meilleur de ses forces pour nous apprendre à voir, à sentir, à penser, à aimer. Et avec quel enthousiasme, quelle probité intellectuelle et quelle générosité il nous a apporté, jour après jour, la vie.

Louis Lavanchy nous a beaucoup donné. Nous ne serons jamais assez reconnaissants du don qu'il nous a fait et je crois que nous nous en montrerons dignes en nous appliquant à trouver, dans notre tâche — comme il l'a dit lui-même — une exaltante raison d'être.

Henri BURNIER.

ASILE D'ÉCHICHENS

Les examens oraux de l'Asile ont eu lieu le lundi 4 avril. La grippe n'a pas épargné les élèves et quelques-uns sont encore retenus au lit où ils se morfondent de ne pouvoir descendre en classe et montrer leur savoir. Les experts, MM. Meyer, Graz, Bergier, Baudin et le soussigné n'ont pas caché leur satisfaction en considérant le travail

accompli. Que le directeur et les deux instituteurs, MM. Allaz et Perrenoud, trouvent ici l'expression de notre admiration et de notre gratitude pour leur travail consciencieux et dévoué au service de la noble cause de l'instruction et de l'éducation.

Dès la rentrée de Pâques, les élèves seront au nombre de 47 ; les deux classes pourraient en avoir 56. Donc avis aux collègues qui auraient des protégés à placer. Notons encore que les élèves sortants iront l'un à la maison, un autre en apprentissage de jardinier, trois autres comme petits domestiques et enfin, le dernier, qui aimerait apprendre mécanicien, quand sa santé se sera affermie. En conclusion, disons-le bien haut, l'Asile mérite l'appui qu'on lui donne et les 5770 francs de la collecte de novembre 1937 ne sauraient être mieux placés.

E. LAVANCHY.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS ET OUVRIERS DE L'ÉTAT DE VAUD

L'assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 26 mars. Après avoir approuvé sans discussion la gestion du comité pour l'année dernière, elle a délibéré tout spécialement sur la question des traitements. Considérant l'amélioration évidente de la situation financière de l'Etat, et sans perdre de vue toutefois les intérêts généraux du pays, elle a estimé que le maintien de la réduction des traitements ne se justifie plus, et à l'unanimité elle a chargé le comité d'entreprendre sans tarder les démarches utiles auprès du Conseil d'Etat. (Au moment où paraissent ces lignes, le comité a déjà donné à son mandat un commencement d'exécution par l'envoi d'une lettre au Conseil d'Etat. Rappelant que la diminution du 10 % était « un phénomène occasionnel et exceptionnel », appliquée comme « première mesure générale du programme d'économie », nous demandons le retour aux traitements légaux).

La création éventuelle d'un secrétariat permanent ou de tout autre organisme assurant une plus grande unité d'action a retenu aussi l'attention de nos délégués. Selon la proposition du comité central, une question si importante et si complexe ne devait pas être résolue sans une étude approfondie et impartiale. Il en a été décidé ainsi, et l'assemblée s'est prononcée affirmativement sur la nomination d'une commission comprenant un membre de chacune des six sections, ainsi que le président de la fédération.

Nous croyons cette décision très judicieuse, et l'activité de cette commission, quelle que soit la conclusion de son travail, est un élément de vitalité de la fédération, ce qui ne peut avoir que d'heureux effets.

R. FAGUE.

DANS LES SECTIONS

Lausanne — *Retraites*. Lundi, 28 mars écoulé, un thé d'adieu réunissait au collège d'Ouchy le corps enseignant et quelques amis

qui prenaient congé de deux institutrices, Mmes Fankhauser-Givel et Hauser, et d'un instituteur, M. Louis Durussel.

Après avoir salué les invités — MM. Aubert et Perriraz, inspecteurs scolaires — M. Rostan formula les vœux d'usage et remit à chacun, au nom de ses collègues, un modeste souvenir. Ensuite, M. Aubert, inspecteur, remercia ceux qui quittent l'enseignement pour prendre une retraite méritée. Il releva les qualités de chacun et les félicita de s'être dévoués pendant tant d'années à la cause de l'école. C'est d'abord Mlle Hauser, qui vient d'achever sa trentième année comme maîtresse d'école enfantine au collège d'Ouchy, puis Mme Fankhauser, qui débuta dans l'enseignement à Orbe et vint à Lausanne en 1914 comme maîtresse de travaux à l'aiguille. S'adressant plus particulièrement à M. Louis Durussel, M. Aubert retraça toute la carrière de dévouement, de conscience et de droiture de cet instituteur d'élite qui dirigea des classes primaires supérieures à Vers-l'Eglise, à Yvonand et à Lausanne. Puis ce fut le tour de M. B. Beauverd d'apporter les vœux de la section de Lausanne de la S. P. V. à ceux qui vont devenir membres honoraires de cette société. Ensuite M. Durussel remercia ses collègues et les invita à maintenir ces liens d'amitié auxquels il fut si sensible durant toute sa carrière. P. Ch.

Echallens : Leçon de gymnastique de M. L. Perrochon, *mardi 26 avril 1938*, à 17 h. 15, à la Grande salle. La leçon démontrée sera distribuée aux participants. Tous les collègues d'autres districts sont cordialement invités.

Moudon. — Prochaine leçon de gymnastique, *mercredi 27 avril*, à 17 h., local habituel.

TROISIÈME COURS PUBLIC DE CHANT SACRÉ

Désireuse d'aider de tout son pouvoir ceux qui ont à cœur le progrès de la musique de culte, et très particulièrement nos collègues chantres, organistes, directeurs de chœurs paroissiaux, la Société *Hymne et Liturgie* organise à Chexbres, pour les samedi 21 et dimanche 22 mai prochain, un nouveau cours de chant sacré. Prix du cours, tout compris, 6 fr. S'inscrire avant le 15 mai auprès du collègue E. Byrde, chemin de Boisy 11, Lausanne, qui renseignera.

GENÈVE

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ des instituteurs genevois

RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté à l'assemblée générale du 6 avril 1938.

En vous présentant ce rapport sur le 14^e exercice de notre association, nous devons constater que, malgré la malice des temps, cause de mesures restrictives dans tous les domaines (diminution des subventions, baisse du taux de l'intérêt, abaissement du taux

de ristourne de la société coopérative des pharmacies populaires), la situation financière de notre Caisse-Maladie reste très satisfaisante. C'est ce qui ressort des constatations faites par le contrôleur de l'Office fédéral des assurances sociales qui a examiné notre comptabilité et notre bilan, il y a quelques semaines. A cette occasion, ce fonctionnaire s'est plu à reconnaître la parfaite tenue des comptes qui lui étaient présentés et a félicité notre caissier, notre collègue Edmond Martin, pour son travail consciencieux.

Renseignements statistiques. — Au 1^{er} janvier 1937, la Caisse-Maladie et Invalidité des Instituteurs genevois comptait 121 sociétaires, soit :

98 actifs, assurés pour frais médicaux et chômage ;

9 actifs, assurés pour chômage et indemnité journalière ;

14 retraités, assurés pour frais médicaux, seulement.

Au 1^{er} janvier 1938, l'effectif reste de 121 sociétaires. Au cours du dernier exercice, nous avons enregistré avec satisfaction une inscription nouvelle, celle de M. Emile Bölsterli, à qui je suis heureux de souhaiter ici une cordiale bienvenue. Par contre le 31 décembre dernier, nous apprenions avec chagrin le décès d'un de nos membres fondateurs, M. Edouard Menu, ancien directeur d'écoles, un collègue aimé et respecté de nous tous.

Finances. — Le compte rendu financier que notre dévoué trésorier a fait paraître dans le *Bulletin corporatif* du 19 mars dernier accuse, fin 1937, un solde actif de 33 789 fr. 60, par une augmentation du capital de 1782 fr. 45.

21 856 fr. 50 ont été investis en titres obligatoires à terme.

11 933 fr. 10 restent en compte d'épargne à la disposition de notre trésorerie, pour les besoins courants.

Secours. — 60 sociétaires (soit le 50 %) ont eu recours à la Caisse, qui a établi 86 feuilles de maladie :

1 sociétaire a été secouru en 5 fois ;

1 sociétaire a été secouru en 4 fois ;

16 sociétaires ont été secourus en 2 fois ;

42 sociétaires ont été secourus en 1 fois.

Le total des secours s'est élevé à 4978 fr., soit 1251 fr. 70 à la charge des sociétaires et 3726 fr. 30 à la charge de la société, ce qui représente 1660 journées de maladie (13,7 en moyenne par sociétaire).

L'indice de morbidité a légèrement augmenté cette année ; il atteint 1,5 soit 150 %.

L'âge moyen des sociétaires augmente aussi peu à peu, rendant les risques à venir plus sévères.

Il y a donc lieu de se réjouir de l'augmentation lente mais constante de notre fonds de réserve, auquel nous devons peut-être faire appel dans un avenir relativement rapproché.

Nos relations avec les médecins restent correctes quoiqu'il faille assez souvent rappeler à ces messieurs les termes de notre convention.

Au moment où se termine le mandat que vous avez bien voulu me confier, il y a 3 ans, je tiens à remercier tous mes collègues du Comité pour leur aimable et dévouée collaboration et je forme les vœux les plus sincères pour la bonne marche et la prospérité de notre utile institution.

Genève, le 6 avril 1938.

A. LAGIER.

U. I. P. G. — MESSIEURS CONVOCATION

Assemblée générale : *mercredi 27 avril, à 17 h. Café de la Terrasse.*
Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. A propos des épreuves.
4. Voyages scolaires (M. Keller).
5. Affiliation à diverses sociétés.
6. Modifications à l'horaire des vacances.
7. Propositions individuelles.

Le Comité.

U. I. P. G. — DAMES COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale du 30 mars 1938.

Cette séance débuta par une causerie de Mlle Ketty Jentzer, qui a bien voulu nous entretenir des *Vacances pour mères de famille*. Oeuvre intéressante qui mérite d'être connue et soutenue : elle permet à des femmes de condition modeste de s'évader de l'état ménager pour goûter une quinzaine de jours de repos à la campagne ou à la montagne. De nombreuses mamans fatiguées et surmenées ont pu, grâce à cette si utile organisation, recouvrer les forces et le courage nécessaires pour l'accomplissement de leur tâche.

Mme Borsa remercie Mlle Jentzer et Mlle Laporte de l'Union des femmes qui l'accompagnait, et l'assemblée décide de faire passer dans nos bâtiments des listes de souscription en faveur des « Vacances pour mères de famille ».

Quelques communications du comité : *Appel de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses* en faveur d'une journée de la bonne volonté consacrée à la paix. Le Comité de l'Alliance souhaite que l'on organise partout ce jour d'une façon plus frappante que par le passé. Il faudrait que toute femme sente qu'elle constitue un des anneaux de la chaîne immense que forment des milliers de femmes, désireuses d'opposer, au pouvoir des forces brutales, une puissance spirituelle.

C. I. A. — Mlle Lavanchy veut bien accepter, pour 3 ans encore, de nous représenter au comité de la C. I. A. D'unanimes remerciements à cette dévouée collègue.

Membres du Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel. — L'assemblée du 21 janvier a déclaré incompatibles la qualité de membre de l'U. I. P. G. et celle de membre du S. C. N. E. O. En dérogation à l'article 3 des statuts, l'assemblée autorise le Comité à n'exiger des membres qui, à la suite de ce vote, démissionneraient avant le 30 avril, qu'une cotisation proportionnelle au temps passé dans notre section.

Propositions de M. le Dr Rilliet. — Mlle Fontanel a groupé dans un rapport les différentes vues des membres de l'Union au sujet d'une prolongation des vacances de Noël. En général, cette proposition est approuvée, sous réserve que toutes mesures soient prises pour éviter que certains enfants n'en pâtissent. Il y aurait lieu de prévoir l'organisation de garderies et le maintien des cuisines scolaires. L'idéal serait d'organiser des séjours d'hiver dans nos colonies de vacances ! Espérons que des temps meilleurs verront se réaliser cette belle idée.

Nous pouvons déjà annoncer à nos collègues que notre prochaine assemblée générale, le 4 mai, sera consacrée à une causerie de M. Durand, inspecteur d'écoles, qui nous parlera de « Quelques difficultés de l'enseignement de l'arithmétique ». J.-M. L.

NEUCHATEL

DÉPART

Fleurier. C'est après un demi-siècle d'enseignement, soit deux ans à l'orphelinat de Courtelary et 48 ans dans les écoles primaires et secondaires de Fleurier que *Philippe Javet* vient de prendre sa retraite. Il débuta dans cette localité, en 1890, en qualité d'instituteur. Tout en tenant sa classe, il étudie sans trêve en vue d'obtenir le brevet pour l'enseignement secondaire. Il subit avec succès son examen en 1898 ; dès 1901, et jusqu'en 1922, il mène de front sa tâche d'instituteur et celle de deuxième maître scientifique à l'Ecole secondaire de Fleurier.

Il fallait une puissance de travail remarquable pour soutenir ce double effort pendant plus de 20 ans. Mais les plus vigoureux doivent compter à un moment donné avec la fatigue ; aussi, en 1922, Ph. Javet éprouve-t-il le besoin d'alléger son fardeau, et, cette année-là, il abandonne l'enseignement primaire pour se consacrer à l'école secondaire où depuis 1915 il enseignait les mathématiques. Il y a quelques jours, tout Fleurier a rendu un juste hommage à ce vaillant maître doublé d'un pédagogue riche d'ingéniosité et qui laisse un bienfaisant souvenir dans l'esprit et le cœur des nombreux enfants qu'il a éduqués.

Ph. Javet, malgré son changement de corporation, était resté en contact étroit avec ses anciens collègues de l'enseignement primaire qui gardent de lui un excellent souvenir. Il faisait bon le

rencontrer aux réunions de la Pédagogique dont il était membre assidu. Il vouait aux jeunes qui arrivaient au Vallon un intérêt affectueux et je suis de ceux qui ont apprécié la simplicité charmante avec laquelle il entraînait de timides débutants dans le giron des collègues. C'était un plaisir de faire route avec cet intrépide marcheur qui avait le culte de la nature et de la montagne. Ses jarrets d'acier lui permettaient toutes les fantaisies. On le vit faire trois fois en 24 heures la course Fleurier-Le Chasseron et retour, ou passer tout simplement par le sommet du Creux-du-Van avec un jeune collègue pour se rendre à une conférence officielle qui avait lieu à la Ferme Robert. Heureux temps !

La S. P. N. reconnaissante décerna le titre de membre d'honneur à Ph. Javet, en 1922, lorsqu'il quitta l'enseignement primaire. Au nom de notre association, nous lui souhaitons aujourd'hui une longue et heureuse retraite.

J.-Ed. M.

UNE MOTION REPOUSSÉE

Au cours de la session du Grand Conseil qui a eu lieu en mars, M. *William Béguin*, directeur des Ecoles primaires du Locle, a développé une motion tendant à ajouter à la loi du 16 novembre 1932 une disposition ainsi conçue :

« Une commune ne peut demander le déplacement d'un membre de son corps enseignant que si son effectif scolaire tombe au-dessous de la limite donnant droit à la subvention de l'Etat.

» Pour les collègues à deux classes, les cas-limites (31 et 32 élèves) faisant l'objet d'une demande de déplacement sont renvoyés à l'examen du Conseil d'Etat. »

En outre, ajoutait la motion, dans le but de sauvegarder la valeur de l'enseignement, dans les classes à tous les ordres, il s'agirait de prévoir que ces classes doivent être dédoublées au moins pendant le semestre d'hiver quand leurs effectifs dépassent 40 élèves.

Cette motion a été repoussée par 43 voix contre 34. Nous le regrettons vivement surtout en ce qui concerne les classes à tous les ordres dont l'enseignement est rendu précaire dès que l'effectif s'approche de la quarantaine. Même dans les classes à un ordre, une telle charge est une entrave pour le travail. On devine aisément ce qu'il advient lorsque la maîtresse doit mener de front tous les ordres.

A la suite de plaintes qui lui sont parvenues, le Comité central s'apprêtait à soulever la question auprès du Département de l'Instruction publique. Malgré la fin de non-recevoir opposée à M. W. Béguin, que nous remercions de son intervention, le Comité central reprendra le problème. Il semble que, vu le petit nombre de cas, le côté financier auquel on ramène toute la question ne doit pas présenter toutes les difficultés qu'on invoque.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DES QUESTIONS EN HISTOIRE NATURELLE (Suite)

Le début de l'article paru dans le dernier numéro de l'Educateur a malheureusement été omis. En voici le texte :

« Il règne dans le public une quantité d'idées préconçues, aussi tenaces qu'erronées au sujet de l'histoire naturelle ; c'est le devoir de tout instituteur qui aborde cette étude avec ses élèves de les mettre en garde contre les plus grosses erreurs que je vais tenter de critiquer objectivement ».

Avec toutes nos excuses à l'auteur et aux lecteurs.

(Réd.)

III. Goût du merveilleux.

Pourquoi donc tant de gens ne s'intéressent-ils à la nature vivante que pour y découvrir des merveilles ? L'histoire naturelle n'est pas une série de contes de fée, la fiction n'y doit pas pénétrer.

C'est une manie chez certains naturalistes de vouloir forcer l'admiration du lecteur, souvent au détriment de l'exactitude. Ils sont parfois les premières victimes de leur propre emballement.

Fabre, par exemple, partant de l'idée préconçue de la rigoureuse fixité des instincts, n'a pas toujours échappé à cette cause d'erreur.

Cet incomparable observateur attribuait au sphex, guêpe ravisseuse de grillons, un talent d'opérateur qu'il comparait à celui d'un Flourens ou d'un Claude Bernard. Une telle déclaration émerveille le lecteur, mais elle résulte d'une erreur. Il est déjà assez incompréhensible que le sphex ait l'instinct d'immobiliser sa proie en faveur d'une descendance qu'il ne verra pas, sans encore y ajouter des merveilles imaginaires. Des observations plus récentes ont ramené ce prodige de l'instinct à sa juste valeur. Le sphex n'atteint pas infailliblement les ganglions nerveux de sa victime, son aiguillon pénètre à proximité. La sûreté du coup vient de la pénétration quasi instantanée du venin.

Inventer, comme on l'a fait, des entités mystérieuses comme la pensée unique et occulte qui gouvernerait la ruche ou la fourmilière, ce n'est pas faire œuvre scientifique, c'est se payer de mots. La sagesse voudrait dans bien des cas qu'on se contentât d'avouer très simplement son ignorance.

IV. Anthropocentrisme.

L'anthropocentrisme est la tendance de l'homme à tout ramener à lui-même et à interpréter la nature à son étroit point de vue humain. Il est souvent bien difficile d'éviter cette faute.

On attribue aux animaux même inférieurs, quand ce n'est pas aux végétaux, des sensations, des réactions, une intelligence, des sentiments humains. Des auteurs bien intentionnés trouvent dans la

nature des exemples moraux, des lignes de conduite. Ne voient-ils donc pas qu'on peut faire dire tout et n'importe quoi à l'histoire naturelle ?

C'est la psychologie animale qui a le plus à souffrir de ces interprétations anthropocentriques.

On perd trop souvent de vue les différences anatomiques essentielles entre les êtres inférieurs et nous. On oublie que le psychisme des insectes, par exemple, nous est inconnaissable du fait de leur structure. Ce n'est pas une raison, parce que nous ne comprenons pas, pour leur attribuer une perfection, une prescience, une délicatesse de sentiments que nous refusons parfois à nos semblables.

Que n'a-t-on pas raconté sur le « dévouement » des fourmis pour leur couvain, leur « haine » des étrangers, leur « entente » sociale ? Laissons ces expressions aux fabulistes et aux poètes, mais n'en soyons pas dupes. Sachons que les ouvrières ne sont pas sans profiter des sécrétions glandulaires des larves qu'elles soignent ; et que leur « haine » d'une étrangère paraît se réduire à une simple répulsion d'origine olfactive, puisqu'il suffit de badigeonner ladite étrangère avec une bouillie de fourmis du nid pour qu'elle y soit tolérée, au moins tant qu'elle sent ... « bon » !

Voici un auteur (Jennings) qui chauffe en un point la lame sur laquelle il examine au microscope des infusoires nageant dans l'eau. Un infusoire approche de la zone chaude puis brusquement recule, repart dans une direction un peu différente, recule et recommence. L'auteur admet qu'il s'agit là « d'essais et d'erreurs ». Il n'est pas dupe de ces expressions, mais beaucoup imaginent que cette *cellule* animale pense, essaie, réfléchit, se reprend... C'est absurde, et on pourrait interpréter de la même manière les phénomènes de croissance des végétaux, dont les racines « fuient » la lumière et « recherchent » l'humidité. (Que ces expressions imagées sont donc funestes !)

Il est parfois très difficile de rester objectif, raison de plus pour être prudent. Ainsi, au sujet de la conscience de leurs actes chez les bêtes !

L'expérience permet de reconnaître des actes d'intelligence élémentaire même chez les insectes ; elle prouve l'étonnante sagacité des animaux supérieurs les plus proches de l'homme ; elle prouve encore chez ces derniers l'existence de sentiments voisins des nôtres ; elle ne nous dit rien sur la *conscience* qu'ils pourraient avoir de leurs actes. « Il n'est pas possible de donner une preuve expérimentale irrécusable du fait que les animaux ont conscience des impressions et associations d'impressions produites en leur cerveau par les divers excitants du milieu extérieur ». (Bohn.)

En résumé, l'instituteur qui étudie la nature avec ses élèves doit, à mon avis, éviter dans la mesure du possible toutes les expli-

cations qui ne sont pas basées sur des faits expérimentaux. Il doit s'efforcer de proscrire de ses leçons les tournures de phrases, les expressions imagées qui contribuent à ancrer dans l'esprit des élèves et du public les idées fausses que j'ai signalées dans cet article.

E. DOTTRENS.

L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL ÉLÉMENTAIRE

Chez les tout petits.

Je suppose que si l'on recherchait la branche scolaire qui rend le plus d'enfants malheureux, c'est le calcul qui passerait à la barre. Et pourtant, il est peu de branches aussi capables d'intéresser l'enfant, de l'enthousiasmer, si elle est bien enseignée. Seulement, il n'est pas d'autre domaine où un seul échelon manqué vous empêche d'aller de l'avant. Aussi n'est-il peut-être point inutile de faire profiter de jeunes collègues d'une longue expérience avec des enfants retardés, qui vous donnent l'occasion, comme pas d'autres, de saisir sur le vif les difficultés si nombreuses et si variées qu'oppose à l'éducation mathématique un esprit handicapé.

C'est pour cet enseignement, plus que pour tout autre, qu'éclate aux yeux la nécessité de classes peu nombreuses où le maître ait le temps et la possibilité de contrôler où en est chacun de ses élèves. Aussi est-ce sûrement en bonne partie au grand nombre d'élèves qu'il faut attribuer ce fait que, si souvent, dans les classes spéciales, on voit arriver des enfants ayant déjà parcouru un champ arithmétique dont les éléments leur échappaient complètement.

Le principe si essentiel avec les arriérés : *seulement un pas à la fois* et pas un pas suivant sans *le contrôle de ce qui a déjà été enseigné*, ce principe devrait servir de base pour tous les enfants qui ont de la peine. Inutile de s'occuper des autres, qui suivront toujours, par n'importe quelle méthode, leur intuition suppléant à ce qu'ils n'ont pas entendu ou pas assimilé. Il y aurait lieu aussi, et cela dès le début, de s'inspirer des méthodes que le génie de M^{me} Montessori a révélées bonnes pour tous les enfants, normaux ou non : *l'enfant établit lui-même ses exercices ou problèmes. Il est appelé très jeune à observer les propriétés des nombres.*

* * *

Vous vous trouvez au début de l'enseignement en face de quelque enfant qui, décidément, ne se rappelle ni les nombres eux-mêmes, ni les chiffres ou les noms qui les représentent. Que faire ? Ne pas vouloir entraîner cet enfant à suivre coûte que coûte ses camarades mieux doués. Décomposez les difficultés : n'allez au moins pas demander à l'enfant de retenir ou le nom d'un nombre ou le chiffre qui le représente lorsque vous n'êtes pas sûr qu'il reconnaît ce nombre, qu'il le distingue de ses voisins, en tant que nombre : vous feriez là

un travail désespéré ! Par des lotos, des images, quantité de jeux aisés à faire soi-même, assurez-vous que l'enfant distingue sûrement 2 de 3 ; puis 3 de 4 ; alors, semble-t-il, vous pouvez y aller avec chiffres et noms de nombres ? non, pas encore. Si vraiment l'enfant a de la peine à distinguer les chiffres, vous lui ferez d'abord classer, seulement des 1 et des 2 ; puis plusieurs chiffres ; si souvent les petits confondent le 2 et le 5 ; comment voulez-vous qu'ils les associent au nombre s'ils les confondent encore ? En procédant ainsi vous irez plus lentement, mais vous serez sûrs de votre travail.

Souvent, je m'étonne de voir de très jolis cahiers d'école enfantine, où tour à tour, les nombres de 1 à 10 sont accompagnés de jolis dessins ou découpages. Il est probable que d'autres exercices qui ne figurent point dans le cahier ont permis de s'assurer que, avant de commencer l'étude du 5, par exemple, l'enfant distingue parfaitement les quatre premiers nombres et leurs symboles parlés ou écrits. Pourquoi ne pas pratiquer aussi ce contrôle dans le cahier ? Quoi de plus simple que d'aligner les chiffres de 1 à 4, — 0 compris, si l'on veut — avec au-dessous de chaque nombre une assiette (ovale) dans laquelle l'élève dessinera le nombre correspondant d'objets : s'il y arrive, il est mûr pour passer au 5 ; sinon pas question. Ou l'inverse : la maîtresse a dessiné dans chaque cahier — ou au tableau noir pour que l'enfant le reproduise dans son cahier — un certain nombre d'« assiettes » avec 4, 2, 1, 0, 3 pommes. L'enfant doit écrire au-dessous les chiffres s'il a déjà appris à les tracer.

Tous les *tests de calcul Decroly*, — envisagés ou comme tests ou comme exercices pédagogiques, — éclairent admirablement ces différentes fonctions de la notion de nombre chez les tout petits. (Voir mon volume : Développement de l'enfant de 2 à 7 ans.)

Un exercice qui plaît beaucoup aux petits, lorsqu'ils ont de la peine à retenir la série des nombres, montante et descendante, c'est de leur faire *dessiner un escalier*, sur leurs cahiers à carreaux : un carré, pour le nombre 1 ; 2, en hauteur, à côté, 3, toujours en hauteur, adjacents aux 2 ; puis redescendre de même, 2, puis 1. On colorie le 3 en jaune, les deux 2 en bleu et les deux 1 en rouge. Voilà un joli dessin, qui plaît aux petits, et qui, de plus, parle de façon si frappante à la mémoire visuelle qu'il est bien rare que les enfants ne puissent répéter par cœur la série des nombres ascendante et descendante, après l'avoir « vécue » sur leur escalier. Bien entendu, si l'escalier est réel au lieu d'être dessiné ; s'il peut être bâti en blocs sur lesquels puissent grimper les enfants, ce sera mieux encore. Rien ne les empêche d'emporter le dessin à la maison, et de s'amuser à le redire avec leur maman. Bien entendu, l'escalier est augmenté d'une marche à chaque nouveau nombre appris, et l'exercice devient plus difficile, mais ne demande cependant qu'un effort très gradué. A mesure qu'on devient « calé », on peut essayer de l'escalier de 5.

en 2 marches, en commençant tantôt par 0, tantôt par 1, pour l'étude des nombres impairs.

Les colliers de perles Montessori sont trop peu pratiqués chez nous, me semble-t-il. On les fait soi-même : 1 et 9 sont de même couleur ; 2 et 8 d'une autre couleur ; 3 et 7 d'une autre encore ; puis 4 et 6 ; et enfin 5. Il est intéressant de voir certains enfants déduire très vite le nombre de la couleur, tandis que d'autres feront des exercices en nombre indéterminé en comptant et recomptant toujours leurs colliers — aucune généralisation ! Les petits commencent par prendre 2 colliers, par exemple 4 et 5 ; ils écrivent : $4 + 5 = 9$ (ou 4 et 5 font 9). Ils passent ensuite à 3 colliers, puis à 4 ; l'inconvénient avec certains enfants, c'est qu'ils se donnent des devoirs au-dessus de leurs capacités, voulant additionner plus de nombres qu'ils ne savent en écrire les résultats, ou bien, plus tard, tant et tant de colliers qu'ils ne peuvent faire l'effort d'attention nécessaire pour les compter tous exactement. On passe à la soustraction. L'enfant prend le collier 8 ; et avec ses doigts, sépare 3 perles ; il compte le reste et écrit : $8 - 3 = 5$ (ou 8 ôté 3, il reste 5). Il peut aussi enlever de 8, 3 et encore 2 ($8 - 3 - 2 = 3$).

Il est un point que je ne suis arrivée à posséder qu'après de nombreuses années d'erreurs, et que j'aimerais signaler à mes jeunes collègues. Quel qu'ait été le plaisir — même l'enthousiasme avec lequel les élèves ont préparé la leçon orale — et il est généralement extraordinaire ! ne nous berçons pas de l'illusion qu'un enfant saura reproduire par des signes abstraits ce que vous lui avez soi-disant mis dans la tête par une leçon vivante, tout à fait à sa portée. Il y a l'entraînement de la maîtresse, la joie de la leçon collective. Puis, c'est la chute, devant une feuille de cahier, avec des signes abstraits, qui ne vous rappellent plus que vaguement les objets perçus tout à l'heure.

D'où la leçon : *commencez toujours par faire compter vos petits avec des objets* ; s'ils n'en ont pas besoin, ils seront les premiers à les mépriser et à les laisser dédaigneusement de côté. Mais il y a gros à parier que, dans la classe entière, il est encore bon nombre d'élèves qui ont besoin de cet appui. Est-ce à dire que vous allez les laisser se reposer éternellement sur ces objets concrets ? Du tout. Sitôt quelques exercices faits avec les objets, *vous en demanderez d'autres, exécutés, cette fois, sans les objets*. Et souvent, cela marchera, parce que l'enfant aura encore et la représentation des objets, et la technique dont il s'est servi, ayant les objets en mains. Bien souvent, j'inscrivais un devoir au tableau pour mes élèves, en tirant un trait horizontal vers la moitié de l'exercice : ce trait signifiait : « Cachez les objets et comptez de tête ! » Et c'était une joie d'arriver à compter « dans sa tête », comme disaient les enfants.

Ensuite, nous en revenons à M^{me} Montessori : donnez à l'enfant

à *inventer des exercices analogues* ! Encore une très grande joie, passée la difficulté du début. Posez des soustractions au tableau noir une année durant, et vos élèves ne saisiront pas qu'on ne peut enlever un grand nombre d'un petit. Au contraire, faites-les inventer des soustractions cinq minutes, et ils en feront l'expérience. Il arrive, ici aussi, que des enfants veulent faire des calculs plus difficiles que ceux que vous leur avez proposés : tant mieux ! Souvent, ils ne le pourront pas sans objets : alors on recommencera avec les objets, et on essayera de continuer abstraitement ! J'ai eu parfois de la peine à recompter de tête ce que certains arriérés inventaient comme calculs ! D'autres fois, plus rarement, il est aussi des paresseux qui inventent des calculs trop faciles : c'est à la maîtresse d'intervenir pour les faire donner tout ce qu'ils peuvent.

Alice DESCŒUDRES.

OPINIONS

L'école n'a pas d'autre fin que de servir la vie sociale. Aussi longtemps donc que nous nous bornerons à considérer l'enfant comme une institution isolée, nous ne saurons découvrir aucun principe moral directeur de son activité parce que celle-ci sera sans objet et sans idéal... L'Idéal moral, les règles de la vie scolaire ne se peuvent déduire en dehors des rapports sociaux que les élèves devront soutenir dans la vie réelle... Si l'on veut que les habitudes scolaires soient animées d'un souffle moral, il est nécessaire que l'enfant s'intéresse à la prospérité d'une communauté, d'un intérêt pratique et intellectuel aussi bien qu'émotionnel, qu'il perçoive ce qui maintient l'ordre et assure le progrès de la société, qu'il désire y contribuer activement.

J. DEWEY : *L'Ecole et l'Enfant*.

RÉPERCUSSIONS DE L'ANSCHLUSS

... « Beaucoup sont d'avis que les procédés envers l'Autriche ont calmé nos frontistes et ceux qui tendent les bras vers l'étranger. Et, en effet, cela paraît être le cas pour ceux chez qui l'amour pour son pays et pour son peuple est plus fort que l'amour pour l'imitation de ce qui se fait dans le régime national-socialiste ; pour ceux qui ne sont pas entrés dans les fronts pour devenir quelque chose, mais avec l'intention et l'espoir que là ils trouveraient une amélioration à tout ce qui les contrarie, dans les affaires de l'Etat. Mais il sera peut-être difficile de distinguer ces patriotes, évidemment sincères, des frontistes qui seraient prêts à agir dans l'esprit d'un Seyss-Inquart.

N'oublions pas le désarroi moral de jeunes gens victimes du chômage, des années durant, la destruction complète de leur conscience

de soi, avec, comme corollaire, la perte du sentiment de la valeur de la personnalité, le tout lié — si contradictoire que cela paraisse, — avec un besoin de se faire valoir, besoin sans cesse grandissant parce que jamais assouvi. Le Führer allemand n'est-il pas né de cette psychologie d'après-guerre ? Pour tous ceux-là, il y a eu quelque chose de très séduisant à voir les Autrichiens qui furent de tout temps fidèles à l'Allemagne, même quand ils étaient de très jeunes gens, occuper subitement des fonctions bien rétribuées, au moins pour le moment. « Tu vois, si quelque chose de semblable n'arrive pas, nous serons et resterons toujours éternellement des bons à rien. Notre misérable situation pourrait s'améliorer. Je me moque d'une patrie qui ne sait que m'envoyer faire signer ma carte de chômage. Si nous voulons aussi nous asseoir à table, il nous faut pousser à l'Anschluss ». Que le lecteur ne pense pas qu'il s'agit d'une exagération ou d'une crainte aveugle. S'ils ne parlent pas ainsi littéralement, du moins c'est le sens des paroles de beaucoup de jeunes non seulement dans les villes, mais aussi dans les villages.

L'incorporation immédiate de toute notre jeunesse chômeuse dans un travail sûr et normalement rétribué est une des premières œuvres de défense nationale dont les Chambres doivent s'occuper, si elles ne veulent point suivre les voies d'un Schuschnigg.

Extrait des *Republikanische Blätter*.

POÉSIE

LE MARCHAND DE SABLE

C'est le marchand de sable
qui passe à petits pas.
Sa barbe couleur de poivre
est grande, grande « comme ça ! »
Il porte un long sac de toile
tout plein de beau sable clair :
— il faut beaucoup, beaucoup de sable
pour fermer tous les yeux de la terre ! —
Invisible, il passe sur les routes,
il passe par tous les temps.
Le soir, il se met aux écoutes
près des chambres d'enfants.
Quand on ne voit plus de lumière
il s'avance en tapinois.
— On entend craquer le plancher de bois —
et, sous toutes les paupières,
il glisse tout doucement
le beau sable qu'en passant
il a volé dans la gravière....

VIO MARTIN.

COMMUNIQUÉS

ÉDUCATION POUR UN CHANGEMENT VERS LA PAIX

C'est de Philadelphie que nous arrive un syllabus, destiné à aider parents et maîtres à étudier des méthodes pouvant amener à la paix, dans notre monde si agité. Il étudie successivement la paix par l'école, à la maison et dans la communauté. Nous ne retiendrons ici que ce qui concerne l'école. Voici les sujets, fort intéressants et pratiques qui nous sont proposés :

1. Comment traiter des questions courantes en discussions contradictoires, à l'école ?
2. Contrastes entre les méthodes de guerre et d'autres méthodes pour opérer un changement.
3. Comment aider les étudiants à distinguer entre les faits et la propagande dans le matériel qu'ils ont à disposition ?
4. Comment l'étude du patrimoine commun des intérêts culturels, parmi toutes les races et toutes les nations, peut-il être utilisé de manière à atténuer les différences entre les groupes ?
5. Comment les grands explorateurs et pionniers dans les régions inexplorées et dans la science ont fait plus pour leur pays et pour la communauté que les héros militaires.
6. Comment enseigner l'histoire pour donner une notion exacte des causes et des frais de la guerre ?
7. En quelle mesure les livres scolaires donnent-ils une fausse idée du patriotisme ?
8. L'atmosphère et la discipline qui règnent à l'école sont-elles capables de donner aux enfants une idée des méthodes de coopération pour régler les différends et les disputes ?
9. Quels sont quelques-uns des arguments destinés à populariser l'éducation militaire ? Comment concilier l'entraînement militaire dans les écoles et collèges avec l'idéal américain de liberté et de respect de la conscience ?
10. Par quels moyens (assemblées, activités extra-scolaires, etc.) put-on intéresser les étudiants aux problèmes internationaux ?

Renseignements et dons auprès de Mrs. Kenneth E. Appel, présidente, 304, Arch. Str. Philadelphie.

(Communiqué par Alice Descœudres).

COLLÈGUES, favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

En allant visiter le Château de Chillon

venez pique-niquer au **BUFFET de la GARE, VEYTAUX**

(à 2 minutes du Château). Belle terrasse et véranda. Prix modérés. Vue superbe.
Téléphone 63.217. Nouveau tenancier : Fritz Peter.

Courses de fin d'année scolaire

Hôtel Bella Tola • ST-LUC, Anniviers

Arrangements pour sociétés. Ascension de la Bella Tola (3000 m.) Righi du Valais.
G. PONT, prop.

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

Chemin de fer Martigny - Orsières

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. — Taxes réduites pour sociétés et écoles. — Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières. Renseignements et conditions à la Direction du M.-O., à Martigny-Bourg. Téléphone : Martigny N° 61.070.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHÉRON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 33.141.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la Gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les-Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. Téléphone 52.922. Buffet Restaurant au sommet.

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Exa-
mens préalables - Raccordement
aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés univer-
sitaires - Trente élèves - Petites
classes mobiles - Références à
disposition.

**Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin
et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.**

certitude de qualité
service consciencieux,
le prix le plus juste
chez le spécialiste...

K **OCHER**
Rue du Pont 7
L a u s a n n e

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

OCCASION D'APPRENDRE LA LANGUE ALLEMANDE!

Pour aider dans famille d'instituteur, à Soleure, **on cherche une JEUNE FILLE** libérée des écoles.

Pour renseignements détaillés, s'adresser à : Famille E. Wiggli-Klein, Weissensteinstrasse, SOLEURE.

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffre **P 26107 L**, à Publicitas, Lausanne.

**L'EGOLE
LEMANIA**

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PRÉPARE
à tous les examens

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénetes, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ÉCOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PRÉPARE
à tous les examens

Printemps...

UN CHOIX JUDICIEUX
vous attend dans nos
rayons de confection-
mesure - chemiserie !

KOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)